

**PROCÈS VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE
DU 6 SEPTEMBRE 2019**

Présents

Marc Devaux
Fabien Hamel
Alvaro Lourenco
Gilles Camard
Lionel Weber
Martial Dru
Michel Rouillet
Philippe Le blanc
Roland Bureau
Philippe Bonnet
Jean-Pierre Porziemsky
Daniel Brossier
Fabrince Desroses
Patrick Rateau
Françoise Kirsch
Bernard Moyer
Henri HUmblet
Vassili Joannidès de Lautour
Francis Joffre

Excusés

René Carlier

Pouvoirs

Yannick Despierre
Roland Garnier
Jacques Anière

L'Assemblée Générale du Billard Club Blancois commence à 18h, présidée par Francis Joffre.

L'ordre du jour, conformément à la convocation, prévoit :

1. Présentation du PV de l'AGE du 6 juillet 2019
2. Présentation et approbation du rapport moral au titre de l'année 2018
3. Présentation et approbation du rapport financier pour l'année 2018
4. Présentation du rapport sportif de l'activité du BCB
5. Adoption des bilans moral et financier du BCB
6. Questions diverses

1. PRÉSENTATION DU PV DE L'AGE DU 6 juillet 2019

Rappel des enjeux liés à l'élection d'un nouveau bureau, suite à la démission de Gilles Camard :
exclusion de la fédération et impossibilité de participer aux événements organisés par celle-ci.
Appel à candidatures pour les différentes postes à pourvoir.

Un nouveau bureau est élu, composé comme suit :

Président : Francis Joffre

Trésorier : Alvaro Lourenco

Secrétaire : Vassili Joannidès de Lautour

Vice-Président : François Kirsch

Correspondant de ligue et responsable des compétitions : Lionel V.

Trésorier adjoint : Philippe Bonnet

Secrétaire adjoint : Fabien Hamel

2. RAPPORT MORAL

Acquisition d'un billard de 3m10.

Organisation de la finale du championnat de France de billard français au BCB.

Changement de tapis pour la finale de France. Les participants ont apprécié de pouvoir jouer sur des tapis neufs.

Demande d'une subvention de 300€ au Conseil Départemental pour l'acquisition du billard de 3m10.

Le nombre de joueurs et de licenciés reste inchangé par rapport à l'année 2017.

Le BCB est champion de France par équipes.

Il faudra penser à remercier formellement le club de tennis de table pour la mise à disposition d'une salle pour l'accueil des participants aux championnats de France.

Le bilan moral de l'année est positif.

3. RAPPORT FINANCIER (voir les comptes avec Marc)

Les normes de présentation des comptes des associations ayant changé, un travail important a été fourni par le trésorier.

Cette année, les comptes affichent un déficit comptable de 4 528,28€ explicable par des charges exceptionnelles importantes :

- Acquisition d'un billard de 3m10
- Participation aux frais de l'organisation du championnat de France
- Augmentation aux frais de déplacement des licenciés participant à des compétitions hors les murs
- Remplacement des tapis pour la finale du championnat de France

L'abonnement à Kozoum a été résilié, une charge en moins.

Les recettes sont composées comme suit :

- ventes de divers accessoires et matériels aux membres du BCB
- subvention versée par la municipalité
- dons versés par les visiteurs

Le coût complet du repas organisé par le BCB était de 14€. Les participants ont été facturés 10€.